



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le 22 novembre 2016

CEREMONIE DE REMISE DES TROPHEES DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE EN MEURTHE-ET-MOSELLE MARDI 29 NOVEMBRE 2016 A 18H A L'HOTEL DU DEPARTEMENT A NANCY

Pour clore le mois de l'Economie Solidaire en Meurthe-et-Moselle, le conseil départemental remettra aux lauréats de la 3^{ème} édition les Trophées et les Prix de l'économie solidaire.

L'engagement du conseil départemental

Depuis 2008, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle est engagé dans le soutien au déploiement de l'économie solidaire. Il entend promouvoir et soutenir une action économique caractérisée par la solidarité et les rapports vertueux entre l'action économique et le développement territorial, le respect des principes fondateurs du développement durable.

Ce développement économique solidaire priorise, respecte et valorise les ressources et les richesses des personnes et des territoires. Il est générateur de création d'activités et d'emplois non délocalisables. Il facilite également l'insertion de personnes éloignées de l'emploi.

Les Trophées de l'économie solidaire

À travers ces Trophées, le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle traduit sa volonté de promouvoir les initiatives et les acteurs de cette économie attentive tout autant à la qualité des liens créés qu'à la quantité de biens et de services produits. Une économie qui place l'être avant l'avoir. Cet événement vise à détecter, reconnaître, attirer, faire connaître les acteurs et les actions concourant à une économie plus solidaire en Meurthe-et-Moselle.

En chiffres

124 candidatures aux Trophées de l'Economie solidaire

Plus de 2 000 votants pour le Prix coup de cœur. Pour mémoire, les habitants ont soutenu via leur vote en ligne un projet mené par un acteur de l'économie solidaire du département en choisissant parmi les 107 projets proposés.

Pour mémoire

6 trophées

- **Agir pour une autonomie et une santé durable** (Personnes âgées-personnes handicapées, Silver économie-santé, ...);
- **Agir pour une alimentation durable et lutter contre le gaspillage alimentaire** (circuits courts, sensibilisation, ...);
- **Agir pour les transitions écologiques** (énergie - matière - biodiversité, ...);
- **Agir pour une économie socialement innovante** (économie collaborative, outil numérique, ...);
- **Agir pour un développement social** (bénévolat, ...);
- **Agir pour un jeune entrepreneur solidaire** (activité de moins de trois ans en création, reprise, reconversion professionnelle ou jeune entrepreneur de moins de 30 ans).

3 prix

- **Prix de l'action territoriale** : action territoriale originale et significative portée par des acteurs publics du développement territorial (communes, communauté de communes) ;
- **Prix Antoine-Trogrlic** : il distingue une personnalité de l'économie sociale et solidaire pour l'ensemble de son parcours ; propositions par les jurys territoriaux et lauréat choisi par le jury départemental ;
- **Prix Public - Coup de cœur** : nouveauté de l'édition 2016, le public a choisi un lauréat parmi tous les candidats aux Trophées 2016.

La remise des Trophées et des Prix de l'économie solidaire se déroulera le mardi 29 novembre 2016 au centre administratif départemental à Nancy à partir de 18h.

Relations presse

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

☎ 03-83-94-52-76

✉ 48, esplanade Jacques-Baudot
CO 90019 / 54035 NANCY cedex

www.meurthe-et-moselle.fr

